

Filières de master offertes par les hautes écoles pédagogiques

Caractéristiques qualitatives et paramètres fondamentaux des filières de master
offertes par les hautes écoles pédagogiques

Approuvé par l'Assemblée plénière de la CSHEP le 15/16 novembre 2006 et pris en connaissance par le Conseil suisse des hautes écoles spécialisées de la CDIP le 19 avril 2007

SKPH	Schweizerische Konferenz der Rektorinnen und Rektoren der Pädagogischen Hochschulen
CSHEP	Conférence suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques
CSASP	Conferenza svizzera dei rettori delle alte scuole pedagogiche
CSSAP	Conferenza svizra dals recturs da las scolas autas pedagogicas
SCTE	Swiss Conference of Rectors of Universities of Teacher Education

Impressum

Éditeur:

Conférence suisse des recteurs de hautes écoles pédagogiques (CSHEP)
Thunstrasse 43a, CH-3005 Bern
www.cshep.ch

Rédaction:

Urs Strasser (HfH), Sonja Rosenberg (Generalsekretariat SKPH)

Publication:

Site Internet de la CSHEP

Berne, 2007



Filières de master dans les hautes écoles pédagogiques

Remarques préliminaires.....	5
Aperçu	6
Rapport d'accompagnement.....	9
1 Contexte et objectifs de la création de filières de master dans les hautes écoles pédagogiques.....	9
1.1. Contexte: mise en œuvre de la déclaration de Bologne.....	9
1.2. Objectif: spécialistes en processus et questions d'éducation.....	11
1.3. Autres arguments en faveur des études de master au sein des hautes écoles pédagogiques.....	12
2. Caractéristiques des offres de master des hautes écoles pédagogiques	13
2.1. Profil de compétences et caractéristiques du curriculum	13
2.2. Domaines de spécialisation	14
2.3. Recherche et développement en lien avec l'éducation	15
2.4. Compétence de médiation («agogie»).....	16
2.5. Pratique réflexive et pratique en tant que champ de recherche	16
3. Autres critères et caractéristiques.....	17
3.1. Conditions d'accès et passerelles.....	17
3.2. Exigences relatives au niveau scientifique: profil de compétences spécifique au master	17
3.3. Pôles de recherche	18
3.4. Rapport avec le master of Advanced Studies.....	18
3.5. Projet dans le domaine de la didactique des disciplines: études de master et programmes de doctorat.....	18
3.6. Délimitation par rapport aux filières de master offertes par les universités et les hautes écoles spécialisées	19
3.7. Caractéristiques quantitatives: places d'études et formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants.....	19
3.8. Qualification des formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants, corps intermédiaire et autre infrastructure	20
3.9. Potentiel de coopération	20
3.10. Internationalisation	21
3.11. Eléments figurant dans les diplômes	21
3.12. Financement.....	22
Exemples.....	23
Apprentissage plurilingue	23
Amélioration du dispositif didactique / de l'environnement d'apprentissage: Instructional Design	24
Gestion de la formation / Instructional Engineering	25
Education précoce: Early Childhood Education	26

Concernant l'élaboration du présent concept

Le présent concept est le résultat d'un projet de la CSHEP. Il se fonde notamment sur les résultats des discussions tenues au cours de deux journées de réflexion qui ont eu lieu en juillet 2005 et en juillet 2006.

Ont participé au projet:

Viktor Abt (PH FHNW); Erwin Beck (PHR); Patrice Clivaz (HEP VS); Johannes Flury (PH GR); Martin A. Graf (Referat); Hans-Jürg Keller (Projektleitung Bologna SKPH / PHZH); Rudolf Künzli (PH FHNW); Daniel Noverraz (HEP Vaud); Susanne Obermayer (Projektleitung Bologna CRUS); Cyril Petitpierre (HEP Vaud); Harald Pfaff (PH Weingarten); Rosenberg Sonja (SKPH); Hans-Rudolf Schärer (Kommission Ausbildung SKPH / PHZ); Fredy Sidler (KFH); Claudio Siegrist (HEP BEJUNE); Jürg Sonderegger (PHR); Mathias Stauffacher (CRUS); Fee Steinbach (Projekt Fachdidaktik / Universität Basel); Urs Strasser (HfH Zürich); Albert Tanner (PHBern); Annette Tettenborn (Kommission Forschung und Entwicklung SKPH / NMS); Christian Vogel (HfH Zürich); Heini Wirth (PHZH).

A l'occasion de l'Assemblée plénière de la CSHEP des 15 et 16 novembre 2006, le présent concept a été adopté à l'unanimité à l'intention du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP.



Filières de master offertes par les hautes écoles pédagogiques

Sur autorisation du Conseil des hautes écoles spécialisées auprès duquel elles auront préalablement adressé une demande, les hautes écoles pédagogiques de la CDIP sont habilitées à offrir un nombre limité de filières de master à orientation pédagogique par analogie à celles conduisant à un diplôme d'enseignement spécialisé ou un diplôme d'enseignement secondaire I.

La présente description des paramètres qualitatifs fondamentaux des filières de master a pour objectif de mettre un concept à la disposition des hautes écoles pédagogiques. Celui-ci leur permettra d'élaborer des formations coordonnées de master de haute qualité.

Objectifs des filières de master offertes par les hautes écoles pédagogiques

- Formation de personnel spécialisé en processus et questions de formation dans différents domaines professionnels
- Amélioration du transfert des savoirs dans la pratique
- Développement scientifique de la pratique professionnelle et des hautes écoles pédagogiques
- Elargissement des compétences des étudiants doués
- Développement scientifique de tâches spécifiques de formation
- Création d'un profil et fixation de priorités au sein des hautes écoles pédagogiques
- Possibilités de carrière au lieu de professions «cul-de-sac»
- Poursuite et mise en œuvre de la réforme de Bologne au sein des hautes écoles pédagogiques.

Caractéristiques qualitatives

Les études de master offertes par les hautes écoles pédagogiques se distinguent par le fait qu'elles

- a. se réfèrent à un champ professionnel didactique ou pédagogique pour lequel des besoins de recherche ont été identifiés, notamment en relation avec certaines questions sociétales ou actuelles;
- b. permettent d'améliorer la qualité de la formation dans ce domaine;
- c. pratiquent une recherche en lien avec l'éducation;
- d. sont de haute qualité;
- e. sont compétitives;
- f. tiennent compte des degrés d'enseignement et respectent les descripteurs de Dublin selon Bologne;
- g. répondent à un besoin;
- h. créent et utilisent un potentiel de coopération avec d'autres hautes écoles;
- i. sont compatibles au niveau national et international.

Profils de compétences spécifiques aux degrés d'enseignement

Les profils de compétences tiennent compte des degrés d'enseignement et des disciplines étudiées. Ils s'appuient sur les compétences acquises dans le cadre des études de bachelor et habilitent leurs diplômés à exercer une activité exigeante, étroitement liée aux processus et aux questions de formation.

Pour ce qui concerne le degré de qualification, elles se distinguent des filières de formation de bachelor correspondantes. Ainsi, conformément aux descripteurs de Dublin, les exigences des filières de master sont plus élevées que pour les filières de bachelor.



La formation a un lien direct avec la recherche scientifique, notamment avec l'apprentissage et l'enseignement par la recherche.

Plan d'études

Les hautes écoles pédagogiques transmettent des compétences et des contenus concernant

- un ou plusieurs domaines de spécialisation (p.ex. didactique des disciplines, plurilinguisme, etc.)
- l'information et la formation continue des spécialistes et profanes adultes et les compétences pédagogiques, agogiques, psychologiques, sociales, organisationnelles et économiques
- la pratique réflexive en tant que champ de recherche et la recherche et le développement en lien avec l'éducation
- la thèse de master qui, idéalement, inclura plusieurs des champs de compétences susmentionnés et contribuera au développement de la recherche et de la pratique.

Crédits ECTS / modularisation

Les études de master des hautes écoles pédagogiques comprennent au moins 90 à 120 crédits ECTS selon le Système européen de transfert de crédits (European Credit Transfer System ECTS). Si une activité pratique ou un stage en font partie, la formation de master peut atteindre 120 crédits ECTS. Le cursus présente une structure modulaire. Chaque module est validé par un contrôle des connaissances.

Effectifs / organisation

Le nombre d'étudiants inscrits à une filière de master doit être de 20-30 au minimum par année. Dans des cas exceptionnels, les effectifs peuvent être inférieurs à ce chiffre. Si possible, un nouveau cycle débute chaque année.

Thèse de master

Outre les examens et évaluations usuels, les filières de master s'achèvent par une thèse. Dans le cadre de celle-ci, l'étudiant ou l'étudiante traitent un sujet important parmi ses domaines de spécialisation en utilisant des méthodes et des stratégies de recherche confirmées. La thèse fait l'objet d'une présentation et permet d'acquérir entre 20 et 30 crédits ECTS.

Conditions d'admission

Les conditions d'admission aux études de master garantissent la correspondance des compétences acquises au cours des études de bachelor avec celles requises pour le master. Il est possible de procéder à une sélection d'entrée et de formuler des conditions d'accès qui doivent être remplies soit avant, soit pendant les études.

Pôles de recherche et qualification des formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants

Les hautes écoles pédagogiques qui proposent des filières de master disposent de compétences de recherche conséquentes dans les disciplines correspondantes. En outre, elles font preuve d'activités de recherche suffisantes et continues, dans le cadre de coopérations avec le monde du travail et d'autres institutions.

Outre les compétences pédagogiques, les formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants disposent de compétences en matière de recherche. Les personnes responsables des filières de master doivent en principe être titulaires d'un doctorat.



Répartition des tâches et coopération

Dans le cadre du développement des filières de master, les hautes écoles pédagogiques se répartissent les tâches et collaborent avec d'autres hautes écoles pédagogiques, des hautes écoles spécialisées ou des hautes écoles universitaires.

Equipements et infrastructure

Les hautes écoles pédagogiques disposent d'une infrastructure qui répond aux exigences actuelles (bibliothèque, médiathèque, ICT, etc.), d'un corps intermédiaire suffisant et de trois formateurs au moins par domaine d'études.

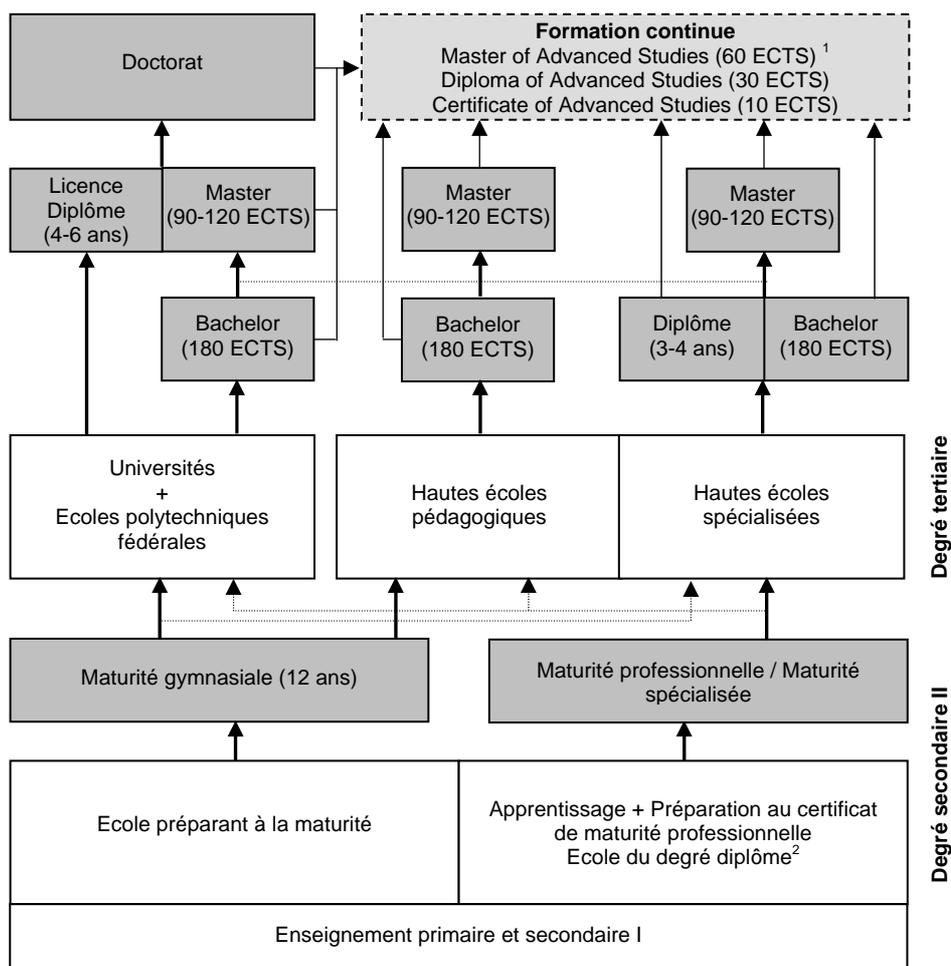
Droits de bénéficiaire de contributions

Les hautes écoles pédagogiques de droit public peuvent toucher des contributions pour leurs filières autorisées selon l'accord sur les hautes écoles spécialisées et des subventions cantonales usuelles. Elles sont autorisées à percevoir des taxes d'études.

1 Contexte et objectifs de la création de filières de master dans les hautes écoles pédagogiques

1.1. Contexte: mise en œuvre de la déclaration de Bologne

En signant la déclaration de Bologne, la Suisse s'engage à introduire un système d'études échelonné et permet ainsi l'uniformisation, la coordination et la promotion de la mobilité et de la reconnaissance mutuelle.



..... Conditions supplémentaires requises

¹ Les détentrices et détenteurs d'un Master ont aussi accès au Diplôme d'enseignement au niveau secondaire II (60 ECTS)

² Toutes les diplômées et tous les diplômés doivent réussir un examen du niveau de la maturité pédagogique spécialisée pour être admis(es) à la formation à l'enseignement préscolaire et primaire

III. 1 Le système éducatif suisse et la mise en œuvre de la déclaration de Bologne



Ce système prévoit de remplacer les licences et les diplômes par les qualifications suivantes (voir ill. 1):

- formation initiale de bachelor 180 ECTS (avec aptitude professionnelle)
- formation de master consécutive 90-120 ECTS
- Master of Advanced Studies («master de formation continue») 60 ECTS / diplômes de formation continue 30 ECTS

La **Confédération**, quant à elle, réalise les principes de la déclaration de Bologne (études de master dès 2008) au sein de l'**Ecole polytechnique fédérale (EPF)** (pour les titulaires d'une maturité gymnasiale) et en mettant en place les **hautes écoles spécialisées** (pour les titulaires d'une maturité professionnelle) offrant les filières suivantes: technique, architecture, économie, sciences de la vie, santé et arts. Les **universités** participent elles aussi à la réforme: elles font la distinction entre les études qui conduisent au bachelor (accès via maturité, passerelle ou diplôme de haute école spécialisée) et celles couronnées par un master.

Avec le transfert de la **formation des enseignantes et enseignants** au degré tertiaire (critère d'admission: maturité gymnasiale ou maturité spécialisée de pédagogie) et la mise en place des hautes écoles pédagogiques, la nouvelle systématique sera également applicable à ces dernières: ainsi, les études en HEP sont sanctionnées par un diplôme de bachelor ou de master.

Les diplômes de bachelor habilitent, suivant la filière choisie, à **l'enseignement primaire ou préscolaire**. Pour effectuer des études de **logopédie** et de **psychomotricité**, il faut désormais être porteur d'une maturité. Elles mènent à un diplôme de bachelor.

Dans de nombreux cas, la formation dans les différentes disciplines, préparant à **l'enseignement au secondaire I**, est effectuée – du moins en partie – dans une université tandis que les études pédagogiques, habilitant à l'enseignement, sont dispensées par les hautes écoles pédagogiques. Le diplôme délivré à l'issue des études est un master. Faisant suite à des études de bachelor effectuées dans une HEP, les études en **enseignement spécialisé**, dont la durée a elle aussi été prolongée, sont sanctionnées par un master consécutif. Ces filières sont offertes par des hautes écoles pédagogiques ou des universités.

Ainsi, une partie de la mise en œuvre de la réforme de Bologne de même que l'intégration des professions réglementées par la Conférence suisse des hautes écoles pédagogiques (CDIP) ont pu être achevées au niveau des hautes écoles pédagogiques. Pour un détenteur d'un bachelor acquis dans une haute école pédagogique, il n'est toutefois pas encore possible d'avoir accès à une filière de master subséquente dans une autre haute école sans fournir de prestations supplémentaires. Par ailleurs, outre les formations habilitant à l'enseignement au secondaire I ainsi qu'à l'enseignement spécialisé, les hautes écoles pédagogiques ne disposent pas encore de leurs propres filières de master.

La Conférence suisse des recteurs des universités suisse (CRUS) et la Conférence suisse des hautes écoles spécialisées (CSHES) ainsi que quelques instituts de diverses hautes écoles développent à l'heure actuelle les bases conceptuelles des études de master (début 2008). A cet égard, il n'est pas encore certain que les diplômes de bachelor, délivrés par les hautes écoles pédagogiques, soient reconnus ou pris en compte par les universités ou par les autres hautes écoles spécialisées en vue de la poursuite des études.



1.2. Objectif: spécialistes en processus et questions d'éducation

Les hautes écoles pédagogiques jugent indispensable de pouvoir offrir, outre des filières de master existantes, axées sur la pratique professionnelle, des filières de master permettant de former des spécialistes en processus et questions d'éducation. Quel profil de compétences faut-il viser pour de telles formations et comment celles-ci doivent-elles se distinguer des filières de master offertes par les autres hautes écoles et les universités?

Dans le cadre des filières de master, les hautes écoles pédagogiques ne cherchent pas à doter les enseignants de compétences encore plus importantes en matière d'enseignement dans leur profession initiale. Elles visent davantage à former au sens le plus large possible des spécialistes en processus et questions d'éducation. En fin de compte, les études de master devraient contribuer à améliorer la qualité de l'éducation, partout où celle-ci se produit. Le terme d'éducation est appréhendé dans un sens large: il ne se limite pas à la formation scolaire mais inclut tous les âges (pédagogie, andragogie, gérontagogie), les contextes de vie les plus divers, les différents champs institutionnels (école, loisirs, travail, etc.) et les formes d'activités et d'enseignement les plus variées (apprentissage par la recherche, instruction, training, orientation/conseil, coaching, accompagnement, collaboration, etc.). Dans ce contexte, on s'intéressera tout particulièrement aux questions actuelles et nouvelles qui demandent à être traitées par la recherche et auxquelles les spécialistes de l'éducation peuvent apporter des solutions innovatrices.

Vieillesse				4
Age adulte			3	
Age scolaire	2			
Petite enfance	1			
	Famille / loisirs	Ecole / éducation	Gestion de la formation	Economie / formation

Eventuels domaines de spécialisation offerts par les filières de master des HEP: 1=éducation préscolaire; 2=design de l'enseignement; 3=formation professionnelle; 4=gérontagogie

Les études de master permettent d'acquérir des qualifications d'ordre universel et habilent les titulaires de ce diplôme à exercer des fonctions exigeantes tant à l'intérieur que hors du système éducatif. Aussi les contenus de cette formation ne doivent-ils pas se focaliser sur des tâches et des problèmes professionnels concrets, mais s'orienter d'après des critères rationnels comme l'acquisition de connaissances épistémologiques et scientifiques. Pour ces filières d'études, la science ne peut pas simplement sous-tendre les études: elle en est l'élément-clé. Les filières de master, qu'il convient dès lors de développer, ne peuvent être conçues comme une suite à la formation enseignante, mais comme une spécialisation et un approfondissement étroitement liés à la production des savoirs. C'est ainsi que la simple transmission de savoirs passe au second plan tandis que l'acquisition active et critique de ceux-ci dans le cadre de ses propres activités de recherche figure au centre de la formation. Par conséquent, le critère déterminant pour la conception des études ne repose pas sur la transmission de connaissances en vue de leur utilisation dans un contexte précis ou de l'exercice d'une profession, mais sur la capacité des titulaires d'acquérir correctement des savoirs et des informations dans le cadre



d'une activité qui ne leur est pas familière, pour ensuite les systématiser et choisir des options d'interventions appropriées. Il faut partir du principe que les compétences analytiques et la possibilité de recourir à des modèles généraux pour les utiliser de façon opérationnelle dans le cadre de l'exercice de ses activités jouent un rôle de plus en plus important. C'est pourquoi il convient de leur accorder une place privilégiée dans la formation prévue. En l'occurrence, la filière de master n'est pas axée vers une profession précise mais permet d'acquérir des qualifications pour l'exercice de fonctions et d'activités multiples (champ professionnel). A cet égard, un profil universel est nécessaire: celui-ci permettra de garantir la promotion de la relève du corps enseignant et des équipes de recherche au sein des hautes écoles pédagogiques de même que du personnel effectuant des activités de planification et des tâches conceptuelles au sein de l'administration publique et de l'économie ainsi que dans d'autres domaines en deçà et au-delà du système éducatif.

1.3. Autres arguments en faveur des études de master au sein des hautes écoles pédagogiques

Les autres arguments plaidant en faveur de la mise en place de filières de master au sein des hautes écoles pédagogiques sont nombreux:

- *Amélioration du transfert des savoirs dans la pratique*
D'importants savoirs ont été acquis dans les domaines des sciences apparentées à la formation des enseignantes et enseignants (pédagogie et didactique), de la recherche éducative et des sciences sociales. Leur transfert dans la pratique reste cependant minime. La création de filières de master consécutives au sein des hautes écoles pédagogiques, qui tiennent compte de la recherche en pédagogie et de ses résultats, pourrait contribuer à améliorer cette situation.
- *Développement scientifique de la pratique professionnelle et des hautes écoles pédagogiques*
Les titulaires d'un diplôme de master peuvent utiliser leurs compétences supplémentaires dans la pratique ou dans le cadre de leur activité au sein d'une haute école spécialisée. Ils contribuent ainsi au développement de leur discipline, à l'accroissement des compétences et des savoirs existants et à leur utilisation tant au niveau de la pratique scolaire et éducative que des hautes écoles pédagogiques. Celles-ci peuvent en outre s'engager à promouvoir la relève des formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants.
- *Élargissement des compétences des étudiants doués*
Les titulaires d'un diplôme de bachelor d'une HEP – qui, en l'occurrence, sont au bénéfice d'une formation initiale pédagogique et disposent de compétences scientifiques et pratiques très élevées – devraient avoir l'occasion d'élargir ou d'approfondir leurs compétences et de participer à des activités de recherche et développement dans le cadre de leurs études ultérieures.
- *Développement scientifique de tâches spécifiques de formation*
Ces filières de master n'étant pas uniquement conçues pour les enseignants des degrés supérieurs, des domaines éducatifs très importants, mais souvent négligés parce que considérés comme clos après la formation initiale, en profitent eux aussi (il s'agit notamment de l'âge préscolaire, des technologies de l'information et de la pédagogie interculturelle).
- *Création d'un profil et fixation de priorités au sein des hautes écoles pédagogiques*
En développant les offres de master, les hautes écoles pédagogiques ont la possibilité de marquer leur présence, de développer leur capacité scientifique actuelle dans ce domaine et d'optimiser les savoirs et les compétences scientifiques et professionnels.



- *Possibilités de carrière au lieu de professions «cul-de-sac»*
Les filières de master au sein des hautes écoles pédagogiques ouvrent d'autres possibilités de carrière aux personnes bénéficiant d'une formation initiale pédagogique. Un standard de qualité élevé assure en outre la possibilité d'accéder aux universités. C'est ainsi qu'il est possible d'éviter que les professions d'enseignant ne deviennent des professions «cul-de-sac».
- *Poursuite et mise en œuvre de la réforme de Bologne au sein des hautes écoles pédagogiques*
Grâce à la constitution et au développement de leurs propres filières de master, les hautes écoles pédagogiques peuvent elles aussi procéder à la mise en œuvre conséquente de la déclaration de Bologne en leur sein. Ce n'est qu'ainsi que ce type de haute école peut développer la qualité de son enseignement, de sa formation continue, de sa recherche et développement et de ses prestations, garantir la professionnalisation des métiers auxquels il prépare et être compétitif avec les autres hautes écoles.

Les voix qui s'élèvent contre l'introduction des filières de master avancent souvent l'argument selon lequel on procède ainsi à une académisation inutile des professions enseignantes. On peut objecter à cela que l'on reprochait à la réforme de l'enseignement de mettre par trop l'accent sur la pratique. L'offre de filières de master serait un moyen approprié pour garantir la qualité scientifique des autres formations dispensées par les hautes écoles pédagogiques.

Précisons encore que les études de master ne devraient en aucun cas constituer des possibilités alternatives pour les personnes disposant d'une formation pédagogique initiale, qui sont sans emploi ou ne possèdent aucune expérience pratique.

2. Caractéristiques des offres de master des hautes écoles pédagogiques

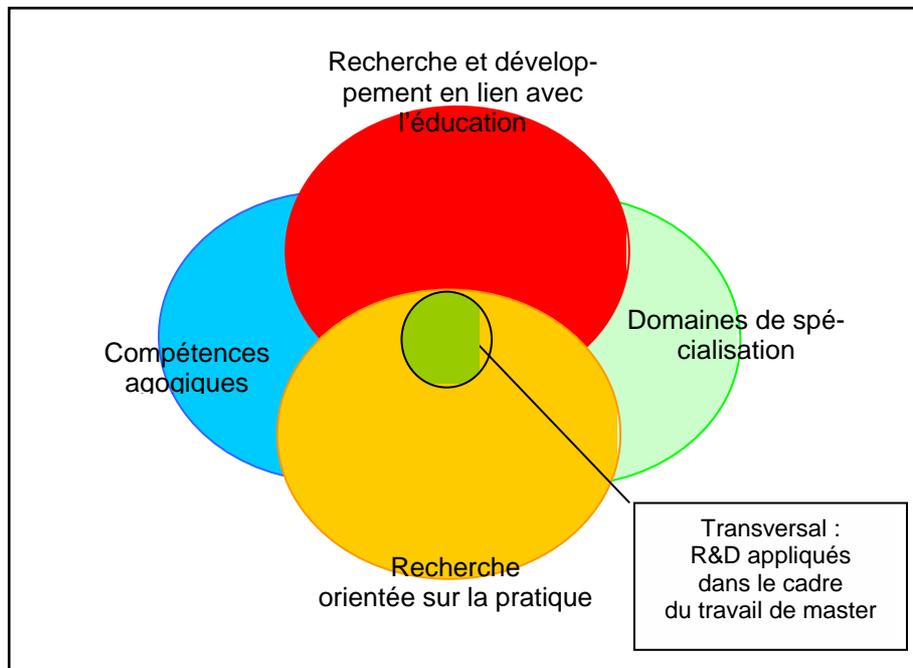
2.1. Profil de compétences et caractéristiques du curriculum

La compétence clé des hautes écoles pédagogiques repose sur le fait qu'elles s'intéressent aux processus de formation et à leur mise en œuvre concrète tant dans l'enseignement que dans la formation continue, la recherche et le développement et les services. Il s'agit là d'une orientation pédagogique généralement absente au sein des autres hautes écoles spécialisées. Si, par ailleurs, la science de l'éducation est un domaine d'études des universités, la recherche appliquée n'y est généralement pas obligatoire et de ce fait guère pratiquée.

L'accent particulier mis sur la pédagogie se reflète dans le profil de compétences visé par les étudiants et les diverses composantes du programme d'études offerts dans le cadre des filières de master des hautes écoles pédagogiques. Celles-ci transmettent en premier lieu des compétences scientifiques, sociales, personnelles et méthodologiques dans les domaines suivants:

- **l'approfondissement scientifique et l'élargissement** de certaines compétences dans le cadre d'un ou de plusieurs domaines de spécialisation;
- **l'intégration de la recherche et du développement** (notamment dans le cadre de la thèse de master);
- la transmission de contenus à des spécialistes et profanes adultes et l'acquisition de compétences juridiques, économiques et organisationnelles (**«compétences agogiques»**);
- la **pratique réflexive et la recherche liée à l'éducation**, effectuée dans le cadre d'une activité pratique ou d'un stage.

- l'élaboration d'une **thèse de master** de haut niveau qui, idéalement, inclura plusieurs des éléments précités, portera sur un thème qui n'a pas encore été traité et contribuera au développement de la recherche et de la pratique.



2.2. Domaines de spécialisation

Les filières de master au sein des hautes écoles pédagogiques donnent accès, au cours des études ou au terme de celles-ci, à des champs professionnels pour lesquels les compétences acquises sont importantes, des possibilités d'emploi existent ou sont en train de se créer. Si l'employabilité n'est pas le seul objectif de la formation, elle joue néanmoins un rôle essentiel. Les champs professionnels visés ne se limitent pas uniquement aux écoles, mais s'étendent à tous les emplois ou institutions où ont lieu des processus de formation (tous les groupes d'âges, écoles, professions, économie, médias, etc.).

Dans leurs profils, les filières de master des hautes écoles pédagogiques tiennent compte des besoins actuels et prévisibles en matière de pédagogie dans le domaine des savoirs, de la recherche et du développement. A l'heure actuelle, de tels besoins existent dans (cf. également Hautes écoles pédagogiques, Weingarten 2006, Vogel 2006):

- l'éducation précoce et la pédagogie élémentaire («Early Childhood Education»)
- l'appui linguistique
- l'éducation physique
- l'apprentissage, l'enseignement, la didactique ainsi que la didactique des disciplines et des domaines d'enseignement (notamment apprentissage des langues, mathématiques, sciences naturelles, arts visuels) («Instructional Design»)
- la différence, la migration, l'inclusion («Inclusive Education»)
- le développement, le monitoring et l'évaluation de l'école («Instructional Engineering»)

- l'appui et l'encadrement (enseignement spécialisé, logopédie, psychologie scolaire, travail social scolaire, orientation/conseil, travail avec les parents) («Special Needs Education and Support», éventuellement en collaboration d'autres hautes écoles)
- l'apprentissage audiovisuel, les technologies de l'information et l'apprentissage en ligne («Learning and Teaching Technology and Engineering»)
- la promotion de la santé et la prévention de la toxicomanie
- la formation professionnelle («Vocational Education and Training»)
- la didactique de l'enseignement au niveau tertiaire (Higher Education Design)
- la formation des adultes et la formation continue (Adult and Continuum Education Design)
- l'apprentissage et les possibilités d'apprentissage au troisième âge (gérontagogie)
- la collaboration internationale dans le domaine de l'éducation

De telles spécialisations sont idéalement offertes dans le cadre d'un des pôles de recherche d'une haute école pédagogique offrant des études de master. Elles peuvent également faire l'objet de modules spéciaux offerts par une haute école ou une université travaillant en coopération.

2.3. Recherche et développement en lien avec l'éducation

Afin d'être en mesure de répondre aux exigences posées à ce type d'études, les filières de master offertes par les hautes écoles pédagogiques doivent, comme toutes les filières de master, présenter un lien étroit avec la recherche et le développement. Concernant le niveau d'exigence, ce lien doit être différent de celui des filières de bachelor (voir descripteurs de Dublin). La recherche – qui forme une des caractéristiques des hautes écoles spécialisées – doit en outre s'accorder avec le développement et l'éducation. Les études de master permettent d'acquérir des compétences concernant

- les connaissances épistémologiques et scientifiques, acquises au cours des études initiales
- les techniques du questionnement
- la présentation de l'état de la connaissance scientifique et de la recherche en théorie et en pratique (instruments et stratégies)
- les stratégies et les méthodes de récolte d'informations, de vérification d'hypothèses, de développement, d'innovation et d'évaluation de processus et de produits
- la présentation et l'interprétation de résultats
- la présentation, l'implémentation et la diffusion de résultats

Les qualifications acquises en matière de recherche permettent l'apprentissage théorique et pratique autoguidé dans ledit domaine et offre une base de pensée originale pour les propres études de recherche (cf. cadre européen de qualification, niveau 7). Ce faisant, il est possible de procéder à l'intégration des savoirs et de tirer des conclusions en prenant en compte des implications éthiques ou sociales et les changements de notre environnement.

Sur le plan de la qualité, les compétences transmises en matière de recherche et développement doivent être similaires à celles enseignées dans les universités; elles peuvent toutefois accuser quelques différences en ce qui concerne leur quantité, le temps investi à leur acquisition et l'étendue des méthodes utilisées. En outre, la recherche et le développement au sein



des hautes écoles pédagogiques se distinguent par le fait qu'ils se focalisent sur un champ ou une activité pratique effectuée dans le cadre d'une activité professionnelle ou d'un stage.

Enfin, le travail de master permet d'appliquer les compétences acquises de manière transversale en examinant des questions scientifiques, et/ou en développant ou en mettant à l'épreuve de nouveaux produits, services, ou solutions. Il montre non seulement que les compétences de l'étudiant ou de l'étudiante se sont développées, mais permet également d'élargir les savoirs et les compétences pratiques dans leur globalité et de soutenir les travaux de recherche des hautes écoles pédagogiques.

2.4. Compétence de médiation («agogie»)

Les titulaires d'un master de haute école pédagogique auront pour mission, pendant ou au plus tard après leur formation, d'informer, de conseiller, de coacher, de diriger d'autres adultes (colègues, collaborateurs, parents, autres personnes, profanes, spécialistes, etc.) ou de collaborer avec eux.

Les études de master offertes par les hautes écoles pédagogiques se distinguent par le fait que le profil de compétences visé et les objectifs et contenus enseignés contiennent, outre les liens avec la recherche et les domaines de spécialisation, une approche agogique. Ainsi, les étudiants doivent notamment acquérir des compétences scientifiques, sociales, personnelles ou méthodologiques à un niveau élevé dans les domaines suivants:

- savoir expliquer et présenter les connaissances et compétences acquises dans les domaines de spécialisation et en matière de recherche et développement à des profanes ou à des spécialistes;
- implémenter des innovations dans le champ social des écoles ou d'autres institutions;
- initier, conseiller, coacher des collaborateurs, des équipes entières ou des clients dans des situations inédites et complexes ayant trait au travail ou aux études et trouver des solutions à des problèmes nouveaux;
- gérer des institutions dans le domaine de l'éducation;
- travailler de manière interdisciplinaire;
- informer le public.

2.5. Pratique réflexive et pratique en tant que champ de recherche

Le lien avec la pratique pédagogique et les diverses voies professionnelles des diplômés est, comparé aux universités et aux hautes écoles spécialisées, un des atouts des hautes écoles pédagogiques. Cet atout peut également être pris en compte dans la conception des filières de master HEP. Ainsi ces dernières sont en général conçues en tant qu'études en emploi et / ou caractérisées par un stage pratique. C'est de cette façon que l'on peut garantir que les savoirs et les compétences acquis ou approfondis au cours des études sont également appliqués dans la pratique. En outre, celle-ci peut faire l'objet d'une réflexion, ce qui permet de poursuivre son développement. De cette manière, la recherche est associée à l'exercice de la profession. Il est possible de poursuivre le développement de la théorie après l'avoir vérifiée dans la pratique. Les innovations sont évaluées et mises en œuvre. Il en résulte que le transfert des technologies s'effectue de manière substantielle dans la pratique. C'est pourquoi la pratique réflexive ou le stage intégré sont pris en compte dans les études de master offertes par les hautes écoles pédagogiques.

3. Autres critères et caractéristiques

3.1. Conditions d'accès et passerelles

L'admission aux études de master suppose au moins un diplôme de bachelor correspondant obtenu dans une haute école (université, haute école pédagogique, haute école spécialisée) ainsi que la réalisation des prestations supplémentaires définies. En outre, il faut en principe être habilité à enseigner au préscolaire, au primaire ou au secondaire I. Si le candidat ne possède pas une telle habilitation, un accord sur les passerelles, élaboré conjointement avec une liste de concordance et conclu prochainement entre les trois conférences de recteurs, réglera le passage des études de bachelor vers les études de master.

La déclaration de Bologne et la systématique y relative ont pour objectif que les titulaires d'un diplôme apparenté puissent également avoir accès aux filières de master offertes par les hautes écoles pédagogiques. Il convient dès lors de clarifier quels diplômes seront admis, si les candidats à la formation doivent remplir certaines exigences avant leur admission aux études ou s'ils doivent acquérir au préalable une habilitation à enseigner au préscolaire ou au primaire (p.ex. pour avoir accès aux études en enseignement spécialisé).

Ces questions seront résolues à l'aide de réglementations transparentes sur les compétences et les reconnaissances requises en matière d'admission aux études (év. qualification supplémentaire, sélection d'admission) et le certificat de fin d'études (diplôme et titre) ainsi que le supplément au diplôme.

3.2. Exigences relatives au niveau scientifique: profil de compétences spécifique au master

Le niveau des études de master doit être spécifique à ce genre de filières: ainsi, il convient de différencier le profil de compétences, le contenu des études et les travaux scientifiques à effectuer par les étudiants de ceux des études de bachelor.

La concrétisation des exigences relatives aux études de master doit se faire conformément aux descripteurs de Dublin. Ceux-ci donnent notamment les indications suivantes:

La transmission des savoirs et la compréhension des contenus scientifiques font suite à une formation de bachelor et/ou reposent sur celle-ci. Les études de master renforcent et approfondissent les connaissances acquises.

Elles fournissent une base ou des possibilités pour développer ou mettre en œuvre des idées de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche.

Les connaissances, les compétences et les stratégies de résolutions de problèmes peuvent être appliquées au domaine de spécialisation dans un contexte nouveau, inédit et plus profond, mais aussi interdisciplinaire.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor sont capables d'intégrer des savoirs complexes et nouveaux ainsi que de formuler des opinions à partir d'informations incomplètes.

Ils tiennent compte des implications sociales et éthiques liées à l'application de leurs connaissances et opinions.

Les conclusions ainsi que les connaissances et principes qui leur sont sous-jacents peuvent être communiqués clairement à des spécialistes comme à des profanes.

Les stratégies d'apprentissage acquises permettent d'effectuer les études dans une large mesure de manière autonome.



3.3. Pôles de recherche

A l'heure actuelle, les hautes écoles pédagogiques développent de manière plus ou moins coordonnée divers pôles de recherche (cf. Vogel 2006). Sans être exhaustive, la liste ci-dessous en présente les plus importants:

- technologies de l'information et de la communication (ICT)
 - lecture, médias, langue
 - plurilinguisme
 - didactique des mathématiques
 - hétérogénéité / diversité / interculturalité
 - pédagogie spécialisée
 - didactique des sciences naturelles
 - formation des 4 à 8 ans
 - développement de l'enseignement
 - pilotage de l'éducation et qualité de l'école
 - développement de l'école et évaluation de la formation
 - collaboration au développement pédagogique
 - formation esthétique
- etc.

Dans certains cas, ces activités de recherche sont prédestinées à être intégrées, en tant que domaine de spécialisation, dans des études de master consécutives en permettant ainsi aux étudiants de participer aux activités de recherche et développement et de les inclure dans leur thèse de master.

3.4. Rapport avec le master of Advanced Studies

Diverses hautes écoles pédagogiques offrent également des Master of Advanced Studies. Les études de master des HEP se distinguent des Master of Advanced Studies (60 ECTS) par leur ampleur et le profil de compétences qui leur est sous-jacent. Contrairement au Master of Advanced Studies, les masters consécutifs ont un rapport étroit avec la recherche et sont impérativement liés aux descripteurs de Dublin. Cela signifie qu'ils transmettent des contenus et des compétences dont le niveau scientifique est élevé. Il est toutefois possible d'intégrer dans les masters consécutifs certaines thématiques traitées au cours d'un MAS; celles-ci constitueront dès lors des domaines de spécialisation. Par ailleurs, les résultats obtenus au cours d'un MAS peuvent être présentés sur dossier et seront pris en compte si l'on arrive à prouver qu'ils répondent aux exigences de qualité requises pour les masters consécutifs.

3.5. Projet dans le domaine de la didactique des disciplines: études de master et programmes de doctorat

Il existe en outre des projets selon lesquels plusieurs sites de hautes écoles (universités en coopération avec des hautes écoles pédagogiques) auraient la possibilité d'offrir des études de didactique des disciplines sous forme d'études de master et programmes de doctorat. Dans le contexte de telles offres, il serait ainsi possible de créer des synergies entre les différents types de hautes écoles. Par ailleurs, l'on éviterait de mettre en place une offre beaucoup trop vaste qui devrait éventuellement être supprimée par manque d'intérêt.



3.6. Délimitation par rapport aux filières de master offertes par les universités et les hautes écoles spécialisées

Les filières de master des hautes écoles pédagogiques se distinguent de celles des universités par le fait qu'elles se rapportent toujours à un champ professionnel pédagogique et, par la même occasion, à la pratique professionnelle. Cette différence est en outre mise en évidence par une compréhension de la recherche et du développement orientée vers l'éducation et l'activité professionnelle exercée par les étudiantes et étudiants ou le stage effectué en emploi.

Les filières de master des hautes écoles pédagogiques se distinguent de celles des hautes écoles spécialisées par le fait qu'elles visent l'acquisition de compétences scientifiques, méthodologiques, sociales, personnelles et méthodologiques, ayant trait à la pédagogie, et qu'elles ont toujours un rapport avec l'exercice d'une profession pour laquelle la planification, la présentation, la mise en œuvre et l'évaluation de processus de formation joue un rôle essentiel.

Dans de nombreux domaines, il est cependant possible de profiter des effets de synergie engendrés par la coopération avec les hautes écoles spécialisées et les universités. A cet égard, différentes formes sont envisageables (voir le concept publié en 2006 par la conférence spécialisée Technique, architecture et sciences naturelles, «Konzept für Master-Studiengänge im Bereich Technik»). Il est néanmoins recommandé d'effectuer la formation «agogique» et la recherche et le développement, travail de master compris, au sein des hautes écoles pédagogiques puisqu'il s'agit de caractéristiques qui leur sont propres et faisant partie de leur profil.

3.7. Caractéristiques quantitatives: places d'études et formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants

En principe, la mise en place d'une filière d'études demande, pour des raisons de qualité et d'efficacité, un nombre défini d'étudiants, une infrastructure qui fonctionne et un corps professoral compétent.

C'est la raison pour laquelle il faut veiller à ce qu'un nombre suffisant d'étudiants (20-30) optent chaque année pour une filière de master consécutive, des exceptions pouvant être prévues dans certains domaines spécifiques (p.ex. la didactique des disciplines).

Plusieurs formateurs et formatrices, disposant d'une formation académique et d'expérience dans la pratique et dans la recherche, participent à une filière de master (exigence CRUS: trois chaires).

Le nombre d'étudiants et de formateurs peut être assuré par le biais de coopérations. L'offre commune de masters – soit par plusieurs hautes écoles pédagogiques, soit en collaboration avec une université – constituerait ainsi un avantage. En vue de diversifier le parcours de formation, les études de spécialisation ou d'approfondissements peuvent également être effectuées dans une autre haute école ou dans une université (voir conférence spécialisée Technique, architecture et agriculture, 2006).

Les acquis des étudiantes et étudiants sont sanctionnés par des crédits ECTS. Un crédit correspond à un volume de travail («Workload») de 25 à 30 heures. L'ensemble des études comprend, conformément aux directives de la CUS, entre 90 et 120 crédits ECTS et dure au minimum une année et demie (90 ECTS).



Les études sont effectuées en emploi ou comprennent un stage. La pratique sert de champ de recherche et d'application intégré. Si elle fait partie des études, elle est sanctionnée par 30 ECTS au maximum, le nombre total des crédits à obtenir pour le master correspondrait ainsi à 120 ECTS.

3.8. Qualification des formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants, corps intermédiaire et autre infrastructure

Il existe un corps intermédiaire (collaborateurs et collaboratrices scientifiques, assistantes et assistants), qui apporte son soutien au corps professoral dans le cadre de la recherche et du développement en éducation. Les personnes responsables des filières de master doivent en principe être titulaires d'un doctorat.

L'accès à la littérature et aux médias est approprié (bibliothèque, médiathèque). De même, les étudiants peuvent bénéficier d'un service de conseil/orientation compétent et d'un appui qualifié en matière de méthodes de recherche.

En outre, les techniques de communication et d'apprentissage utilisées sont modernes (IT, e-learning).

3.9. Potentiel de coopération

En raison des exigences concernant le nombre de places d'études, l'infrastructure et la qualité de l'offre, les études de master des hautes écoles pédagogiques doivent être conçues de sorte qu'elles puissent si possible être offertes en coopération. Les coopérations permettent de disposer d'un potentiel de ressources scientifiques et matérielles qu'il ne s'agit de ne pas sous-estimer.



En Suisse et à l'étranger, les hautes écoles pédagogiques peuvent envisager des partenariats avec:

- d'autres hautes écoles pédagogiques
- des universités
- d'autres hautes écoles spécialisées

Les études de master des hautes écoles pédagogiques offrent un potentiel de coopération entre les hautes écoles pédagogiques entre elles, entre les hautes écoles pédagogiques et les universités ou les autres hautes écoles spécialisées suisses ou étrangères, ainsi qu'avec des institutions de la pratique professionnelle. L'approfondissement de certains thèmes ou spécialisations peut être effectué en collaboration avec des universités ou des hautes écoles spécialisées, offrant ces mêmes spécialisations, ou effectuées directement au sein de celles-ci. C'est ainsi qu'il est possible de créer des synergies et d'assurer un nombre minimal d'inscriptions aux études.

3.10. Internationalisation

Il y a quelque temps encore, la formation des enseignantes et enseignants en Suisse se focalisait dans l'ensemble sur les systèmes scolaires des cantons. Avec la création des hautes écoles pédagogiques, cette situation s'est modifiée et la mobilité nationale s'est accrue. Les études de master permettraient de développer l'internationalisation souhaitée. Ce n'est qu'ainsi que les hautes écoles pédagogiques seront en mesure de développer des prestations de haute qualité, comparables à l'échelle internationale.

C'est pourquoi les filières de master des hautes écoles pédagogiques doivent être compatibles sur le plan international et participer aux programmes de la Confédération et de l'EU concernant

- la mobilité des étudiantes et étudiants;
- la mobilité des formateurs et formatrices des étudiantes et étudiants.

3.11. Eléments figurant dans les diplômes

Les diplômes comportent les éléments suivants:

- a. Master of Arts ou Science
- b. Haute école fréquentée en cas de joint ventures
- c. Mention de la filière d'études

En outre, les modules fréquentés, les domaines de spécialisations et autres caractéristiques sont confirmés de manière détaillée à l'aide d'un supplément au diplôme (cf. également modèle du GT Bologne).



3.12. Financement

Les études de master des hautes écoles pédagogiques sont financées par

- le forfait attribué aux hautes écoles spécialisées
- les contributions des cantons responsables de la haute école en vue du financement de son infrastructure et des frais restants
- les taxes d'études

après autorisation par le Conseil des hautes écoles spécialisées ou la CDIP.

En outre, il faut veiller à ce que les pôles de recherche puissent être financés par des fonds propres ou des fonds de tiers afin qu'ils puissent garantir la qualité nécessaire.

A l'heure actuelle, les montants forfaitaires versés, conformément à l'AHES, aux hautes écoles pédagogiques s'élèvent à 17 500 francs par étudiant pour des études à temps partiel ou à 25 500 francs pour les études à temps plein. Dès l'année d'études 2006/07, il faut effectuer un décompte sur la base des crédits ECTS inscrits (décision du 9 mars 2006 prise par la Conférence des signataires de l'AHES et applicable dès l'année d'études 2006/07).

Apprentissage plurilingue

Objectif / profil de compétences

Spécialistes de l'apprentissage plurilingue: les diplômés sont habilités à concevoir l'enseignement et la collaboration en ce qui concerne la langue dominante dans une région et au moins une langue supplémentaire (p. ex. allemand, français, anglais, etc.), sous forme bilingue ou immersive (au minimum 70% du temps de travail). Ils sont en mesure d'expliquer ces concepts d'apprentissage des langues et la didactique y relative aux personnes (étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, collaborateurs et collaboratrices), conseiller celles-ci et connaissent les aspects particuliers de la pédagogie interculturelle.

Curriculum

- Spécialisation principale: didactique d'une langue (étrangère), apprentissage bilingue ou immersif
- Spécialisation secondaire: didactique de la langue standard régionale
- Agogique: didactique de l'apprentissage des langues étrangères, pédagogie interculturelle, formation des adultes, conseil et coaching
- Recherche et développement: stratégies et méthodes de recherche en sciences sociales, méthodes de recherche linguistique
- Pratique, stage pratique en tant que champ de recherche: stage ou expérience pratique à l'étranger, stage de formation
- Thèse de master

Evaluation

- A l'heure actuelle, ce type de spécialistes est très demandé au sein des écoles en raison de l'introduction de l'enseignement de langues étrangères supplémentaires dans les plans d'études des degrés primaires, mais aussi en raison de l'augmentation de la migration et la globalisation de l'économie et de la société.
- A cet égard, la qualité de la formation doit non seulement être améliorée à l'école obligatoire, mais aussi au sein des hautes écoles.
- La collaboration avec les universités, mais aussi avec les hautes écoles spécialisées (linguistique appliquée) suisses et étrangères, est très importante.
- Les possibilités de recherche sont nombreuses, notamment dans les domaines des sciences du langage, de la linguistique, de l'apprentissage des langues, de l'apprentissage de la langue seconde, de la psychologie de l'apprentissage et des questions relatives à l'interculturalité.
- Les candidats aux études devraient disposer de bonnes connaissances et capacités linguistiques dans la langue seconde visée.



Amélioration du dispositif didactique / de l'environnement d'apprentissage: Instructional Design

Objectif / profil de compétences

Spécialistes du développement de l'enseignement: les diplômés sont habilités à développer l'enseignement de leur degré, en tenant compte des connaissances des élèves, et à élaborer, réaliser et évaluer divers dispositifs d'enseignement et d'apprentissage pour des classes, des groupes ou des individus. A cet égard, ils sont en mesure de superviser et de coacher d'autres personnes (étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, collaborateurs et collaboratrices). En outre, ils sont capables de leur en expliquer les principes et les concepts fondamentaux.

Curriculum

- Spécialisation principale: psychologie d'apprentissage, neuropsychologie, didactique, développement de l'enseignement
- Spécialisation secondaire: p.ex. didactique des disciplines
- Agogique: formation des adultes, conseil et coaching, développement organisationnel et scolaire, gestion de l'école
- Recherche et développement: stratégies et méthodes de recherche en sciences sociales, recherche en enseignement
- Pratique, stage pratique en tant que champ de recherche: planification, mise en œuvre et évaluation de projets concrets d'enseignement et de développement scolaire
- Thèse de master

Evaluation

- A l'heure actuelle, ce type de spécialistes est très demandé au sein des écoles en raison de l'introduction de nouveaux contenus dans les plans d'études, mais aussi en raison des résultats les plus récents de psychologie de l'apprentissage et de la recherche sur l'enseignement et des nouvelles approches scientifiques (notamment la didactique constructiviste) qui en découlent. En outre, une meilleure qualification de la relève nécessaire en matière de formateurs et formatrices au sein des hautes écoles pédagogiques pourrait ainsi être assurée.
- Dans ce domaine, tous les degrés du système de formation de Suisse nécessitent un développement permanent, et ce, notamment dans le contexte de nouvelles études d'évaluation (PISA).
- La collaboration avec les universités suisses et étrangères peut être utile dans certains domaines (notamment la psychologie d'apprentissage, la psychologie pédagogique, la didactique des disciplines).
- Les possibilités de recherche sont nombreuses, également dans la pratique scolaire.

Gestion de la formation / Instructional Engineering

Objectif / profil de compétences

Spécialistes de l'analyse des besoins en matière d'offres de formation, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation d'institutions et de systèmes de formation.

A cet égard, les diplômés sont en mesure de superviser, de conseiller et de coacher d'autres personnes (étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, collaborateurs et collaboratrices) et capables de leur en expliquer les principes et concepts fondamentaux.

Curriculum

- Spécialisation principale: sociologie de l'éducation, développement et gestion de l'école, développement et évaluation de la qualité, monitoring de l'éducation
- Spécialisation secondaire: p.ex. collaboration internationale, économie de l'éducation ou didactique des disciplines
- Agogique: formation des adultes, conseil/orientation et coaching, développement organisationnel et scolaire, gestion de l'école
- Recherche et développement: stratégies et méthodes de recherche en sciences sociales, recherche en enseignement
- Pratique, stage pratique en tant que champ de recherche: planification, mise en œuvre et évaluation de projets concrets de monitoring de l'éducation
- Thèse de master

Evaluation

- A l'heure actuelle, ce type de spécialistes est très demandé en raison de l'introduction de diverses nouvelles fonctions dans l'école obligatoire, dans le domaine de la surveillance scolaire et au sein des services spécialisés de l'administration de l'éducation.
- Dans ce domaine, tous les degrés du système de formation de Suisse nécessitent un développement permanent, et ce, notamment dans le contexte de nouvelles études d'évaluation et de nouveaux projets de politique de l'éducation (PISA, HarmoS, RPT, etc.).
- La collaboration avec les universités suisses et étrangères peut être utile dans certains domaines (notamment la sociologie de l'éducation).
- Les possibilités de recherche sont nombreuses, notamment en collaboration avec des centres nationaux de recherche, la CDIP ou des services cantonaux s'occupant d'éducation et de formation.
- Il y a des possibilités d'emploi dans les écoles, la formation professionnelle, l'économie et les hautes écoles. Il faut toutefois relever la concurrence avec les diverses offres universitaires. Précisons encore qu'il existe différents MAS préparant à la direction d'une école.



Education précoce: Early Childhood Education

Objectif / profil de compétences

Spécialistes de l'analyse des besoins, de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'offres de formation préscolaire et lors de la scolarisation (0 à 7 ans) pour divers groupes d'enfants ayant des besoins de soutien particuliers et leur entourage ou encore des cas particuliers.

A cet égard, les diplômés sont en mesure de superviser, de conseiller et de coacher d'autres personnes (étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, collaborateurs et collaboratrices). En outre, ils sont capables de leur en expliquer, ainsi qu'au public, les principes et concepts fondamentaux.

Curriculum

- Spécialisation principale: pédagogie / pédagogie élémentaire / pédagogie spécialisée pour enfants en âge préscolaire, psychologie de développement écologique / systémique / méthodique / didactique de groupes hétérogènes (cycle élémentaire)
- Spécialisation secondaire: travail individuel, travail en groupe, travail communautaire, information du public
- Agogique: formation des adultes, conseil/orientation et coaching, développement organisationnel et scolaire, offre et gestion de l'encadrement extrafamilial
- Recherche et développement: stratégies et méthodes de recherche en sciences sociales
- Pratique, stage pratique en tant que champ de recherche: planification, mise en œuvre et évaluation de projets de recherche ou d'autres projets concrets
- Thèse de master

Evaluation

- A l'heure actuelle, ce type de spécialistes est très demandé en raison de divers développements et tendances sociétaux (modification des structures familiales et du rôle des parents).
- L'âge préscolaire gagnerait en importance, les offres pédagogiques dans ce domaine seraient professionnalisées et qualitativement améliorées, ce qui constituerait un investissement durable et efficace.
- En règle générale, cette tranche d'âge n'est pas souvent traitée dans les universités. Il y a ainsi des lacunes dans ce domaine au niveau de l'enseignement et de la recherche. Des collaborations pourraient être établies avec les hautes écoles de pédagogie sociale, de psychologie appliquée, etc.
- Les offres d'études existantes en matière de pédagogie spécialisée pour enfants en âge préscolaire pourraient être étendues ou intégrées.
- Les possibilités de recherche sont nombreuses, notamment en collaboration avec des centres nationaux de recherche et éventuellement la CDIP.
- L'éducation précoce n'est pas suffisamment institutionnalisée. Par ailleurs, les offres existantes dans ce domaine au niveau des écoles supérieures ne devraient pas être dévalorisées.



Bibliographie

- Fachkonferenz Technik Architektur und Life Sciences (2006). Master of Science in Engineering. Rahmenkonzept. O. Ort: ftal
- HES-SO, BFH (2005): Joint Master of Architecture. Kreativität / Professionalität. Antrag für einen vernetzten Masterstudiengang. Freiburg
- Conférence suisse des Hautes Ecoles Spécialisées (2005). Profil des filières d'études de master dans les hautes écoles spécialisées. Berne: CSHES
- Conférence suisse des Hautes Ecoles Spécialisées (2006). Le développement de filières d'études de master dans les hautes écoles spécialisées. Berne: CSHES
- Haute école pédagogique de Weingarten (2006). Einrichtungsantrag: Bachelor / Masterstudiengang « Höheres Lehramt an gewerblichen Schulen ». Ravensburg, Weingarten
- Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (2006). OECD/CERI Review Educational Research and Development in Switzerland Country Background Report CORECHED Aarau
- Conférence Suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques (2006). Recherche et développement au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements universitaires de formation des enseignants. Stand und Entwicklungstendenzen 2005. Bern: CSHEP
- Conférence universitaire suisse (2005). Directives de Bologne et Commentaire. Berne: CUS, 2^e édition
- Vogel, Ch. (2006). Recherche et développement au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements universitaires de formation des enseignants. Bern. CSHEP